

Consignes pour l'habilitation sur le portail EURAXESS

Le Conseil de la Recherche et le Conseil d'administration de l'ULB ont pris la décision en 2013 que toutes les offres d'emploi et de bourses de recherche (au moins à mi-temps) de l'Université devront désormais être publiées sur la plate-forme européenne EURAXESS. Cette disposition concerne tous les types de vacances de poste et de bourses : mandats académiques et assistants (publication réalisée centralement) ainsi que chercheurs doctorants et post-doctorants sur conventions et contrats divers.

L'accès à cette base de données et l'identification de l'unité de recherche utilisatrice requièrent toutefois une **habilitation** préalable.

Vous n'êtes pas encore enregistré.e dans le système EURAXESS ? Rendez-vous sur <https://www.euraxess.be/user> pour créer un nouveau compte. Dans cette optique, vous aurez uniquement besoin d'une **adresse e-mail ULB**, qui servira d'identifiant pour votre département/service/labo lors de toute connexion ultérieure. La création d'un **mot de passe** vous sera demandée après avoir validé votre e-mail.

Très important : une fois en possession de ce mot de passe (*), **merci de prévenir immédiatement le service InfOR-emploi ULB de votre démarche** (infor-emploi@ulb.ac.be). Après validation, votre entité deviendra alors « membre » à part entière de l'« organisation » ULB au sein de la plate-forme EURAXESS.

Vous serez désormais habilité.e à poster vos propres offres parmi l'ensemble des vacances, grants et fellowships ULB.

N.B. : Un mail d'accompagnement émanant d'InfOR-emploi vous donnera à ce moment-là quelques précisions supplémentaires relatives aux modalités d'encodage des offres.

(*) Ce mot de passe peut bien entendu être partagé par tous les membres de l'unité de recherche concernée.